

BNP Paribas renforce son offre d'assurance dommages et lance un projet innovant de bancassurance à destination des entreprises et des associations

- BNP Paribas, banque leader sur le marché des entreprises, appuyée par l'expertise d'AXA France, continue de renforcer son positionnement sur le marché de l'assurance dommages en lançant une nouvelle gamme* de solutions à destination des entreprises et des associations.
- Cette nouvelle gamme IARD d'entreprises, constituée d'offres standards d'AXA France, permet à BNP Paribas de répondre en France aux besoins d'assurance dommages de ses clients. A compter du 1er janvier 2019, elle sera progressivement proposée dans ses centres d'affaires entreprises et centres d'affaires conseil entrepreneurs de la Banque de Détail de BNP Paribas.
- Après le lancement en mai dernier d'une nouvelle offre d'assurances IARD à destination des Particuliers, cette nouvelle gamme constitue une étape importante dans le renforcement de BNP Paribas sur le marché de l'assurance dommages des Entreprises.

A compter du 1^{er} janvier 2019, BNP Paribas va déployer progressivement une nouvelle gamme d'assurance dommages IARD à destination de ses clients entreprises (chiffre d'affaires compris entre 2 et 100M d'euros) et associations de sa Banque de Détail en France. BNP Paribas leur permet ainsi d'accéder à l'offre d'assurance dommages la plus large aujourd'hui disponible sur le marché de la bancassurance.

Cette nouvelle gamme s'inscrit dans le cadre d'une convention de distribution entre BNP Paribas et AXA France, proposant ainsi un projet innovant de bancassurance sur le marché des entreprises. BNP Paribas interviendra en qualité d'apporteur d'affaires. De son côté, AXA France sera en charge de la souscription des contrats, du traitement des actes de gestion, des sinistres et du recouvrement.

A l'issue d'une consultation auprès de plusieurs acteurs du marché de l'assurance d'entreprises, BNP Paribas a choisi de s'associer avec AXA France en raison de son savoir-faire et de sa solide expertise en matière d'assurance IARD, ainsi que dans la gestion de la relation client.

Alain Breffeil, Directeur de la clientèle Entreprises de la Banque de Détail en France de BNP Paribas, déclare : « *Ce nouveau partenariat permet à BNP Paribas d'élargir significativement l'offre assurantielle de BNP Paribas sur le marché des entreprises. C'est également l'occasion pour la banque de démontrer sa capacité à apporter des solutions innovantes pour couvrir des risques émergents tels que le cyber risque* ».

La nouvelle offre sera proposée dans les centres d'affaires entreprises et les centres d'affaires conseil entrepreneurs BNP Paribas et permettra aux chargés d'affaires BNP Paribas de proposer des contrats répondant aux meilleurs niveaux de garanties du marché.

BNP Paribas se positionne ainsi sur le marché de l'assurance dommages des entreprises ce qui lui permettra de :

- Renforcer le rôle de banquier conseil en apportant de la valeur ajoutée aux clients (diagnostic des risques et des garanties) sur l'ensemble des problématiques assurantielles de l'entreprise
- Enrichir la vision client sur l'ensemble des risques de l'entreprise
- Se démarquer des offres concurrentes grâce à une approche globale



* Une offre Assurances & Prévoyance fortement enrichie

- **Dommmages aux biens** : Garantir les locaux et leurs contenus (*matériel, marchandises, biens confiés*) ainsi que les frais supplémentaires d'exploitation consécutifs à un sinistre garanti (*Incendie, Vol, Evènement climatique, Dégât des Eaux...*)
- **Responsabilité Civile** : Garantir les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile incombant à l'entreprise en raison de dommages corporels, matériels et immatériels consécutifs ou non causés aux tiers (*Clients, Salariés, Prestataires, Fournisseurs, Visiteurs...*) du fait des activités déclarées.
- **Flotte automobile** : Garantir l'ensemble des véhicules de l'entreprise avec une solution simple et souple pour optimiser la gestion de son parc, tous véhicules confondus, en associant Assurance, Assistance et Prévention
- **Construction** : Couvrir les responsabilités de l'entreprise de construction et protéger à la fois son activité et ses clients
- **Protection Juridique** : Obtenir une information juridique (droit des contrats commerciaux et personnels, droit social...) et garantir les frais liés à une action judiciaire (*civile, pénale, commerciale, prud'homale...*) et les frais liés à certaines procédures administratives et/ou de contrôles (*contrôle fiscal, Urssaf...*).
- **Responsabilité du dirigeant** : Protéger le patrimoine personnel du dirigeant de droit ou de fait mis en cause au titre de ses fonctions : frais de défense devant toutes juridictions, conséquences pécuniaires de sa responsabilité civile et prestations d'accompagnement.
- **Cyber sécurité** : Garantir les dommages et conséquences d'une atteinte au système informatique (intrusion, vol et diffusion des données appartenant à l'entreprise ou qui lui sont confiées).
- **Start-up du numérique** : Une multirisque entreprise dédiée au secteur du numérique modulable en fonction des besoins.....

###

A propos de la Banque de Détail en France de BNP Paribas

Leader sur le marché de la Banque Privée et des Entreprises, la Banque de Détail en France (BDDF) offre des solutions innovantes en matière de financement, moyens de paiement, gestion de patrimoine et assurances. Conjuguant le meilleur du digital à une approche relationnelle valorisant la relation humaine, elle met à la disposition de ses clients de larges capacités d'interactions allant des services bancaires essentiels proposés à travers une offre *selfcare*, jusqu'à un accompagnement sur-mesure grâce à des équipes dédiées et expertes sur les différents domaines traités. Avec plus de 28.000 collaborateurs, la Banque de Détail en France est au service de 6.6 millions de clients particuliers, plus de 570.000 clients professionnels et très petites entreprises (TPE), 31.000 entreprises (PME, ETI, grandes entreprises), et près de 61.000 associations. Elle dispose d'un réseau de proximité qui compte près de 1900 agences bancaires, 190 centres de Banque Privée, 51 Maisons des Entrepreneurs, 63 Pôles WAI (We Are Innovation) et 43 (y compris 5 pôles de compétences) Centres d'affaires dédiés aux Entreprises. Engagées au coeur des territoires et des écosystèmes, les équipes des réseaux France soutiennent localement les initiatives individuelles ou associatives qui contribuent à la transformation positive de la société. Intégrée au pôle de Banque de Détail, Hello bank!, la banque 100% digitale de BNP Paribas, apporte à ses 350.000 clients en France l'ensemble des solutions de paiement, crédit, d'épargne et d'assurance BNP Paribas. BNP Paribas a été élu en 2017 meilleure banque en France par les magazines Euromoney et The Banker.

Contacts presse

BNP Paribas

Olivier Durbize - 06.65.01.85.14 - olivier.durbize@bnpparibas.com

Valérie Sueur - 06.65.63.85.14 - valerie.sueur@bnpparibas.com



BNP PARIBAS

**La banque
d'un monde
qui change**